



FAITES LA DIFFÉRENCE - REJOIGNEZ LA COMMISSION EUROPÉENNE

Vous souhaitez contribuer à façonner l'avenir de l'Union européenne ? Rendre la planète plus verte, promouvoir une société plus juste ou soutenir les entreprises et l'innovation au sein de l'UE ? Dans ce cas, venez travailler à la Commission européenne, où vous pourrez vraiment faire la différence !

Le personnel de la Commission est un groupe diversifié de personnes motivées pour contribuer à faire de l'Europe - et du monde - un endroit meilleur. Elles viennent des 27 États membres de l'Union européenne. Des nationalités, des langues et des cultures différentes font de la Commission un lieu de travail dynamique et ouvert à tous.

NOUS OFFRONS DES CONDITIONS DE TRAVAIL ATTRACTIVES ET BIEN PLUS ENCORE :

- Des positions intéressantes et stimulantes avec de nombreuses possibilités de formation et d'acquisition de nouvelles aptitudes et compétences tout au long de votre carrière ;
- Des opportunités de travailler dans plusieurs domaines d'activités durant votre carrière ;
- Des conditions de travail flexibles et la possibilité de télétravail - nous tenons à votre équilibre entre vie professionnelle et vie privée ;
- Un package financier compétitif, comprenant des régimes attractifs en matière de pension et de couverture en cas de maladie et d'accident ;
- Des écoles multilingues pour vos enfants ;
- Nous sommes également fiers d'être un employeur respectueux de l'égalité des chances et promovons la diversité et l'inclusion.

Nous recrutons des profils très divers :

Nous ne recrutons pas seulement des politologues et des juristes, mais aussi toutes sortes de profils, y inclus des spécialistes dans les sciences naturelles, des linguistes, des économistes, ainsi que des chauffeurs et des ingénieurs.

Pour en savoir plus [Priorité aux personnes — Travailler à la Commission européenne - Commission européenne \(europa.eu\)](https://europa.eu)



PERSONNEL RECRUTÉ SOUS CONTRAT

La Commission européenne recrute souvent, en plus de ses fonctionnaires permanents, des agents non permanents. Il existe deux catégories d'agents non permanents :

- Des [agents temporaires](#) sont recrutés pour occuper des postes vacants pendant une période déterminée ou pour effectuer des tâches spécialisées.
- Des [agents contractuels](#) peuvent fournir une capacité supplémentaire dans des domaines spécialisés où le nombre de fonctionnaires disponibles est insuffisant ou effectuer un certain nombre de tâches administratives ou manuelles. Ils sont généralement recrutés sous contrat à durée déterminée (maximum 6 ans dans une institution de l'UE), mais dans certains cas, ils peuvent se voir proposer des contrats à durée indéterminée (dans les offices, les agences, les délégations ou les représentations).

Pour plus d'informations sur les différentes [catégories de personnel](#)



AGENT ADMINISTRATIF

Office pour les Infrastructures et la Logistique - Bruxelles Commission européenne

Titre du poste : Agent administratif – agent de gestion du service planification

« boissons/réunion/cocktails/banqueting »

Domaine : Personnel de soutien

Lieu : OIB.LS.4.003 – Restauration, secteur « Production » - Bruxelles

Groupe de fonction : FG II

Type de contrat : 3a

Envoyez votre candidature jusqu'au : 24/10/2024 - 12.00 (midi, heure de Bruxelles)

NOUS SOMMES

La mission de l'OIB est de garantir un lieu de travail fonctionnel, sûr et confortable pour le personnel de la Commission et de fournir des services de soutien de haute qualité, sur la base d'une approche axée sur le client et d'une manière respectueuse de l'environnement. Au sein du département LS en charge de la logistique et des services, l'unité OIB.LS.4 "Restauration" est constituée de 4 secteurs : le secteur LS.4.001 "Support Green et qualité", le secteur LS.4.002 "Convivialité", le secteur LS.4.003 « Production » et le secteur LS.4.004 « Prestataires de service - service de restauration. Le personnel de l'unité est hébergé en espace collaboratif dans le bâtiment B-28 et/ou sur le terrain (restaurants et cafétérias). Notre unité, en plein développement a pour mission d'assurer la gestion de la restauration de l'ensemble de la Commission européenne, et la gestion du Centre interinstitutionnel à Overijse. La gestion des exploitations de restauration et activités connexes, comprend les self-services, les cafétérias, les services de Boissons-Réunions et « banqueting » ainsi que les distributeurs automatiques pour les besoins officiels de la Commission ou de son personnel. L'unité assure également les contrôles d'hygiène et audits des divers sites de restauration de la Commission européenne à Bruxelles, en veillant aux conditions d'accueil du personnel/clients par des aménagements spécifiques et des installations appropriées, ainsi qu'en fournissant différents services contribuant à la réalisation des objectifs de l'Institution dans un environnement moderne et efficace de restauration. L'unité comprend environ 71 personnes réparties dans 4 secteurs.

NOUS PROPOSONS

Nous proposons, au sein du secteur OIB.LS.4.003, 1 poste d'agent Contractuel GF II – Agent administratif – Agent de planification Boissons-réunion/cocktails-banqueting.

Dans le cadre du projet ambitieux de remise en œuvre de la restauration collective à la Commission, vos tâches principales seront :

- Soutenir sa hiérarchie dans la coordination de la gestion opérationnelle et administrative des boissons réunions, cocktails et banqueting. Il/Elle travaillera en équipe à la prise de commande et leur vérification.
- Assurer la prise des réservations, la bonne organisation des prestations et leur suivi administratif suivant les procédures en place et dans les délais fixés, afin d'offrir un service optimal aux clients.



- Établir des listes, tableaux statistiques et analyses des dossiers ainsi qu'assurer le suivi des échéances administratives dans le domaine d'activité, assurer la programmation des achats de produits, de matériel, d'équipements et de services requis par l'activité.
- Analyser et planifier les besoins du personnel intérimaire (maître d'hôtel, serveurs, cuisinier, aide-cuisiniers), prestataires de service et/ou personnel statutaire.
- Aider les responsables et les collègues à interpréter et à appliquer les règles et procédures administratives, tout en contribuant à leur simplification et détecter et signaler les écarts ou les manquements.

NOUS RECHERCHONS

Un(e) collaborateur (trice) dynamique, enthousiaste, et prêt(e) à s'engager et répondant aux critères suivants :

1. Requis

- Expérience relative au poste d'au moins 2 ans dans le domaine de la gestion administrative.

2. Souhaité

- Disposer d'excellentes aptitudes à utiliser les outils informatiques (Excel, Word, ...).

3. Qualité personnelles requises et évaluées au cours de l'entretien

- Proactivité, orientation qualité/résultats et client ;
- Bon sens de la communication, esprit d'équipe, résistance au stress ;
- Excellente capacité d'organisation, de planification et de créativité ;
- Capacité de travailler d'une manière proactive et autonome.

Langues : la connaissance du français et/ou de l'anglais constitue un avantage.

COMMENT MANIFESTER VOTRE INTÉRÊT ?

Afin de garantir l'égalité d'accès à tous, la Commission recrute à partir d'une base de données permanente de candidatures spontanées. Le présent appel à manifestation d'intérêt vise à aider les recruteurs à identifier les candidats potentiellement intéressés dans cette base de données.

En pratique, pour manifester votre intérêt, veuillez suivre les deux étapes suivantes :

1. Si vous n'êtes pas encore inscrit dans la base de données ouverte en permanence d'EPSO, veuillez le faire à l'adresse suivante : [CAST Permanent](#). Veuillez sélectionner parmi les procédures de sélection de l'agent contractuel le profil permanent CAST qui correspond le mieux à votre formation et à votre expérience.
2. Vous devez envoyer vos documents en un seul format pdf dans l'ordre suivant :
 1. Votre CV
 2. Lettre de motivation
 3. Formulaire de candidature dûment complété.Veuillez envoyer ces documents avant la date de clôture de la publication à l'adresse suivante : OIB-VACANCIES@ec.europa.eu en indiquant la référence de l'appel à manifestation d'intérêt EC/2024/OIB/449192 en objet.

Aucune candidature ne sera acceptée après la date de clôture de la publication.



ANNEXE

1. Sélection

➤ Suis-je éligible pour postuler ?

Vous devez remplir les critères d'éligibilité suivants lors de la validation de votre candidature :

Nos règles prévoient que vous ne pouvez être recruté en tant qu'agent contractuel auprès de la Commission européenne que si vous répondez aux critères suivants:

Critères généraux:

- Être citoyen d'un État membre de l'UE et jouir de tous vos droits en tant que citoyen;
- Avoir rempli toutes les obligations imposées par les lois applicables en matière de service militaire;
- Être physiquement apte à exercer les fonctions liées au poste;
- Produire les références de moralité appropriées quant à l'aptitude à l'exercice des fonctions.
- Avoir réussi un EPSO CAST dans le groupe de fonctions du poste à pourvoir. Au stade de la candidature, il suffit d'être enregistré dans la base de données [EPSO CAST](#).

Qualifications:

- (a) avoir un niveau d'enseignement post-secondaire attesté par un diplôme OU
- (b) un niveau d'enseignement secondaire attesté par un diplôme donnant accès à l'enseignement supérieur et une expérience professionnelle appropriée d'au moins trois ans.

Seuls les diplômes délivrés ou reconnus équivalents par les autorités des États membres de l'UE (par exemple par le ministère de l'Éducation) seront acceptés.

Langues:

- avoir une connaissance approfondie (niveau C1 minimum) de l'une des 24 langues officielles de l'UE¹
- ET avoir une connaissance satisfaisante (niveau B2 minimum)² d'une deuxième langue officielle de l'UE, dans le cadre de l'exercice des fonctions.

¹ Les langues officielles de l'Union européenne sont : BG (bulgare), CS (tchèque), DA (danois), DE (allemand), EL (grec), EN (anglais), ES (espagnol), ET (estonien), FI (finnois), FR (français), GA (irlandais), HR (croate), HU (hongrois), IT (italien), LT (lituanien), LV (letton), MT (maltais), NL (néerlandais), PL (polonais), PT (portugais), RO (roumain), SK (slovaque), SL (slovène), SV (suédois).

² Pour plus de détails sur les niveaux de langue, veuillez consulter le Cadre européen commun de référence pour les langues (<https://europass.cedefop.europa.eu/en/resources/european-language-levels-cefr>).



➤ **Qu'en est-il des étapes de sélection ?**

L'unité de sélection choisit dans la base de données EPSO³ les candidats ayant le profil approprié et les convoque à un entretien. Pour l'entretien, un panel de sélection est mis en place afin d'évaluer les meilleurs candidats. En raison du grand nombre de candidatures que nous pourrions recevoir, seuls les candidats sélectionnés pour l'entretien seront informés.

³ Par conséquent, les candidats qui n'ont pas encore réussi un CAST au niveau Groupe de fonctions [II], doivent enregistrer leur profil à cette <https://eu-careers.europa.eu/fr/job-opportunities/open-vacancies>.



2. Recrutement

Le candidat sélectionné pour le recrutement devra fournir des documents justificatifs des déclarations faites dans la base de données et, si jugé pertinent, dans l'appel à manifestation d'intérêt.

Le/la candidat(e) retenu(e) devra se soumettre à un examen médical obligatoire préalable au recrutement et effectué par la Commission. Type de contrat et conditions de travail

Le lieu de travail sera à **Bruxelles**.

Le/la candidat(e) retenu(e) sera engagé(e) en qualité d'**agent contractuel en vertu 3bis du Régime Applicable aux autres Agents**, dans le **groupe de fonctions GF II**. Des informations générales sur les agents contractuels sont disponibles sur ce lien.

Le grade ainsi que l'échelon dans ce grade, seront définis sur la base de l'expérience professionnelle antérieure des candidats, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) fixant les critères applicables à la classification dans l'échelon de l'engagement.

Le premier contrat sera de 2 ans. Le contrat peut être renouvelé dans l'intérêt du service pour une durée déterminée. Si un deuxième renouvellement du contrat est dans l'intérêt du service, le contrat sera à durée indéterminée.

La durée des renouvellements sera définie selon les règles générales d'exécution applicables à ce moment-là, conformément à la [décision C\(2017\)6760 de la Commission](#) relative aux politiques d'engagement et de recours aux agents contractuels.

Le candidat sélectionné devra accomplir une période de stage de neuf mois.

La rémunération des agents consiste en un traitement de base complété par des indemnités spécifiques, y compris, si applicable, des indemnités d'expatriation et des allocations familiales. Les dispositions régissant le calcul de ces indemnités peuvent être consultées dans le Régime Applicable aux autres Agents. En tant que membre du personnel des institutions européennes, votre rémunération est soumise à un impôt prélevé par ces institutions.

La Commission européenne applique une politique d'égalité des chances et de non-discrimination conformément à l'article 1d du statut.

Pour plus d'informations sur les conditions de travail, veuillez consulter la rubrique [Conditions de travail et avantages des carrières dans l'UE](#).



Pour les informations relatives à la protection des données, veuillez consulter la [politique de confidentialité](#) spécifique au point "7. Information des personnes concernées sur leurs droits", pour connaître vos droits et la manière de les exercer en plus de la politique de confidentialité résumant le traitement de vos données.